Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

N° 60 - du 21 février 2025

ÉDITO

Dr Olivier Maître

Praticien hospitalier SAU / SAMU / SMUR / CESU 45, Coordinateur pour les établissements du GHT 45 pour les situations sanitaires exceptionnelles, Médecin mission ESRR pour les risques ORSAN épidémiques et biologiques émergents et médico-psychologiques

ESRR : le défi de la montée en compétences

La gestion des crises sanitaires a longtemps été calquée sur le modèle de l'armée, où le pays est divisé en sept zones de défense, chacune ayant une préfecture de zone et un commandement militaire. Historiquement, nos établissements de santé de référence zonaux étaient situés à Rennes et à Rouen. Cependant, depuis janvier 2024, cette compétence zonale a été transférée aux régions, créant ainsi deux établissements de santé de référence régionaux, soit ceux de Tours et d'Orléans, qui ont chacun leur périmètre de responsabilités. Le premier étant responsable des risques nucléaires, radiologiques, chimiques et de l'accueil massif des victimes, et le second des risques médico-psychologiques et des risques épidémiques et biologiques émergents. Pilier de l'organisation territoriale en cas de crise majeure, les (ESRR) exercent trois grandes missions. Ils fournissent notamment un appui et des conseils techniques aux établissements de santé et à l'Agence régionale de santé, avec laquelle ils collaborent également pour établir les schémas régionaux de réponse sanitaire. Ils jouent par ailleurs un rôle central dans le domaine de la formation, en formant les formateurs et les référents SSE, en lien étroit avec les centres d'enseignement des soins d'urgences (CESU) régionaux. Malgré ces avancées, plusieurs défis nous sont collectivement posés. Outre le renforcement de la formation continue et spécialisée, les hôpitaux devront investir dans des infrastructures et des équipements spécifiques pour prendre en charge les patients concernés. Ce seront deux voies de progrès majeures pour accompagner la montée en compétences des établissements et des personnels hospitaliers, et ainsi améliorer la gestion des crises sanitaires exceptionnelles que ce soit en termes de prévention ou de traitement des risques. Ces évolutions nécessiteront toutefois une coordination appuyée entre les différents acteurs du secteur de la santé, mais aussi des ressources financières adaptées. En vue

d’accomplir ses nouvelles missions, le CHU d'Orléans doit agrandir son laboratoire P3, adapter une chambre d'isolement aux normes spécifiques REB et se doter d'une unité fixe de décontamination hospitalière pour faire face aux risques NR et chimiques. Ces travaux supposent des budgets supplémentaires.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE
Marie-Aude Bailly, directrice des projets et du développement et référente SSE du CH de Romorantin-Lanthenay

EN DIRECT DES TERRITOIRES
Des créneaux dispo pour les patients atteints de maladie chronique à la CPTS’O
Indre: une collaboration innovante dans le secteur du handicap
Loir-et-Cher : une nouvelle consultation mémoire à Lamotte-Beuvron
MDO : Les signalements à l’ARS ont augmenté de 11% en 2024, une bonne nouvelle

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE
6
C’est le nombre de postes sanitaires mobiles (PSM) en Centre-Val de Loire

LA MÉTÉO SANITAIRE
Vigilance sur les épidémies en cours
Alerte sur le virus **Oropouche**
Augmentation de 66% de cas de **chikungunya**
Diminution de la grippe en Centre-Val de Loire

EN BREF
Maternité de Bourges : on s’occupe de l’environnement des mamans et des bébés
Quand justice et santé coopèrent
Les soins psychiatriques sans consentement expliqués par un expert
Mars bleu, un défi sportif contre le cancer du côlon !

EN PRATIQUE
Urgences en EHPAD : suivez le guide

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME
Un webinaire sur le bionettoyage
Journée internationale sur les maladies rares
Échanges autour de l’obésité
Soirée Maison de santé pluriprofessionnelle
Focus sur l’épilepsie
Santé et développement durable à Tours

LE COIN RH
Inès Aklouf, directrice adjointe au CH de Dreux

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Marie-Aude Bailly

Directrice des projets et du développement et référente SSE du CH de Romorantin-Lanthenay

« Une stratégie graduée et coordonnée en fonction du niveau de risque »

Dans notre interview de la semaine, Marie-Aude Bailly dévoile les tenants et les aboutissants de la gestion d'une crise sanitaire par les établissements de santé. Au-delà des protocoles, des responsabilités et des compétences, elle évoque les grands enjeux en matière de préparation ou de prévention du risque.

Tous les établissements de santé disposent d'un plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles pour affronter des crises majeures ou mineures. Quelles sont les grandes lignes de cette stratégie ?

Elaboré sous la responsabilité du directeur de chaque établissement, en concertation avec les instances dirigeantes et médicales, le PGTHSSE est un document stratégique qui permet de se préparer et de répondre efficacement aux crises sanitaires. Il comporte deux niveaux : un plan de mobilisation interne, destiné à gérer les tensions hospitalières avec un impact limité sur l'offre de soins ; un plan blanc, activé en cas de situation sanitaire exceptionnelle avec un impact majeur sur l'offre de soins. Aiguillée par un guide national de référence conçu par le ministère de la Santé, la rédaction de ce plan implique une réflexion collective avec les référents SSE des établissements pour anticiper les risques et les menaces, et prévoir des mesures adaptées pour des situations variées, comme un afflux massif de victimes ou une explosion chimique. Défini par chaque agence régionale de santé, le dispositif ORSAN fait partie intégrante du PGTHSSE. Il comprend cinq plans opérationnels de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (AMAVI, NRC, REB, EPI-CLIM et MEDICO-PSY).

Comment se déroulent les plans blancs ?

MModalités de mise en œuvre et de levée des dispositions, organisation de la cellule de crise hospitalière, procédures spécifiques, continuité de l'activité, recensement des moyens, formation du personnel, sécurisation des infrastructures et des systèmes d'information… Le plan blanc est

un instrument de gestion et de coordination des actions prévues en cas de crise sanitaire majeure, dont la cinétique est plutôt rapide. Il est déclenché par le chef d'établissement ou son représentant, souvent en lien avec les autorités sanitaires. Une fois activé, il permet de mobiliser du personnel, du matériel, et de réorganiser les flux logistiques et patients. Des opérations chirurgicales non urgentes peuvent être déprogrammées pour libérer des ressources. Le rappel de personnel est souvent nécessaire, ne serait-ce que pour éviter l'épuisement des premiers intervenants. Le renfort de matériel peut également être envisagé. A titre de comparaison, le plan de mobilisation interne est utilisé pour des situations moins extrêmes, comme des épisodes de canicule ou des défaillances techniques ayant peu d'impact sur l'offre de soins, car limités dans le temps. A noter : les établissements médico-sociaux avec hébergement doivent avoir un plan bleu, équivalent du PGTHSSE, pour se préparer au mieux aux situations sanitaires exceptionnelles rencontrées (par exemple des épidémies).

Quelles sont les missions des référents SSE ?

Les référents SSE interviennent dans la préparation, la coordination et la mise en œuvre du PGTHSSE. Ils participent notamment à l'organisation et au déroulement des exercices de simulation, dont ils définissent les objectifs et évaluent les performances des professionnels, non sans identifier et proposer des « correctifs » pour actualiser le plan blanc, ce qu'ils font par ailleurs à l'issue d'une crise réelle. Ils sensibilisent également leurs collèges à la gestion de crise. Le cas échéant, les référents SSE jouent un rôle central dans la cellule de crise de l'établissement en tant qu'experts. Ils coordonnent les actions entre les différents services et veillent au déploiement des mesures prévues dans le PGTHSSE. La formation initiale des référents SSE est dispensée par les CESU régionaux, sous l'égide du CESU zonal, et dure deux jours. Pour maintenir leurs compétences, ils doivent suivre un stage de perfectionnement d'une journée tous les quatre ans..

« La cinétique de la crise détermine le niveau de réponse de chaque établissement ! »

Quelles leçons tirer des épisodes sanitaires récents ?

Que ce soit la pandémie de Covid-19 ou la récente épidémie de grippe, chaque crise a ses propres caractéristiques, dont les implications et les conséquences sont difficilement prévisibles. Ces expériences récentes nous rappellent cependant la nécessité d'acculturer les établissements et leur personnel à la gestion de crise. L'anticipation, la préparation et la formation continue sont des éléments prépondérants pour améliorer la gestion des incidents. La coopération aussi, car les situations sanitaires exceptionnelles peuvent toucher plusieurs hôpitaux simultanément, comme lors des inondations dans le nord du département, où le CH de Vendôme a dû être évacué. La coordination entre les établissements est essentielle pour gérer efficacement ces situations, en partageant le matériel, le personnel et les équipements nécessaires. Certaines initiatives vont dans la bonne direction. En Loir-et-Cher, une coordination départementale a été mise en place avec un référent SSE dédié qui harmonise les pratiques entre les établissements, organise des exercices communs, et partage les expériences et les projets.

En ville, les CPTS jouent aussi un rôle important en cas de Situation sanitaire exceptionnelle

Depuis la pandémie de Covid-19, la gestion des situations sanitaires exceptionnelles est devenue une mission dite “socle” des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Cela signifie que les professionnels libéraux membres des CPTS doivent réfléchir ensemble pour anticiper et organiser la réponse de leur Communauté aux crises graves, élaborer un plan d’action et, en cas de crise grave qualifiée par les autorités sanitaires, assurer sa mise en œuvre. Préparation, mobilisation et adaptation du système de santé en ville, coordination et retour d’expérience… Les CPTS jouent désormais un rôle central lors d’une crise, dont les impacts mais aussi les solutions ne se limitent jamais, on le sait, aux périmètres hospitaliers.

NB : les CPTS sont dotées de quatre missions “socle” (accès aux soins, parcours de santé pluriprofessionnel, prévention, situation sanitaire exceptionnelle) et de deux missions optionnelles (qualité et pertinence, accompagnement des professionnels de santé).

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Des créneaux dispo pour les patients atteints de maladie chronique à la CPTS’O

Lancée en juin dernier, la CPTS’O (Communauté professionnelle territoriale de santé d’Orléans) ouvre, chaque semaine, une vingtaine de créneaux pour ses patients. Pourtant début février, « un quart des rendez-vous » n’étaient pas pris, confie Sylvie Mathiaud, coordinatrice de l’établissement. Alors que de nombreux patients peinent à trouver un médecin, cette situation paraissait inédite. Mais, tous les patients ne peuvent pas être accueillis au sein de cette CPTS. Pour prendre rendez-vous, «la condition sine qua

Indre: une collaboration innovante dans le secteur du handicap

Particulièrement en retard sur l’accès aux soins des personnes en situation de handicap, le département de l’Indre «s’est penché sur l’idée de créer un référent soin au sein des établissements médico-sociaux pour les personnes handicapées et un référent handicap au sein des établissements de santé, explique Romane Lesage, référente territoriale de l’offre de soin à l’ARS. L’objectif étant de faire des rencontres régulières entre les référents des deux secteurs.» Réunis le 11 février à l’occasion du Comité de pilotage sur l’accès aux soins des personnes en situation de

non c'est qu'il ne faut pas que les patients aient de médecin traitant et qu'ils soient sur des pathologies chroniques », précise la coordinatrice, qui estime que ces conditions sont loin d'être des freins. Selon elle, si la CPTS'O ne remplissait pas tous ces créneaux, c'est à cause de sa communication. « On en a fait une en juin, juste avant l'été, mais on n'en a pas refait après. Donc elle s'est un peu essoufflée. Et quand les personnes n'ont pas l'information de façon régulière, ils n'y pensent plus », confie-t-elle. Le 13 février dernier, un article publié dans la République du Centre évoquait notamment ces créneaux non honorés. La semaine précédant la publication, le secrétariat recevait en moyenne 83 appels. La semaine suivante, plus de 144 appels ont été enregistrés au standard. Sylvie Mathiaud assure que depuis « presque tous les créneaux sont pourvus ».

Loir-et-Cher : une nouvelle consultation mémoire à Lamotte-Beuvron

le Dr Sagbo, gériatre et M. Prochasson, neuropsychologue à l'IMDS

L'Institut médical de Sologne (IMDS), établissement SMR du groupe LNA Santé, à Lamotte-Beuvron, a ouvert en janvier un service de consultation mémoire de proximité. Cette ouverture intervient après la nouvelle labellisation des consultations mémoire au 1er janvier 2024 pour 5 ans. La région Centre-Val handicap, les deux secteurs «ont travaillé ensemble pour faire émerger des actions pour l'année à venir». Romane Lesage pointe une « très bonne participation des deux secteurs. Ils étaient ravis de se rencontrer ». Plusieurs points ont été soulevés pour améliorer l'accès aux soins comme le «besoin de formation notamment côté professionnels de santé sur tous les types de handicap, le besoin de développement d'outils d'accessibilité et de formation pour s'en servir...» Un groupe de travail restreint est en train d'être monté. C'est lui qui aura la mission «de définir quelles actions et méthodologies adopter à l'avenir». Il se réunira en mars prochain. Douze personnes se sont déjà porté volontaires.

Les signalements à l'ARS ont augmenté de 11% en 2024, une bonne nouvelle

La culture du signalement en santé publique gagne du terrain en Centre-Val de Loire Obligation réglementaire pour les maladies à déclaration obligatoire (MDO), les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) et d'autres situations à risque, les signalements de santé publique adressés en 2024 à l'Agence régionale de santé (ARS) ont progressé de 11% par rapport à 2023. L'an dernier, 3 170 dossiers de signalement ont été enregistrés par le point focal régional de l'ARS (la synthèse complète est accessible ici).
Dans le détail, 1001 signalements ont porté sur les maladies à déclaration obligatoire

de Loire compte dorénavant 22 consultations mémoire (13 de territoire, 8 de proximité - rattachées par convention aux consultations mémoires de territoire - et une en libéral). La consultation mémoire de l'IMDS s'inscrit dans cette refonte et la proposition d'une approche pluriprofessionnelle. « Lorsqu'un patient nous est adressé à la demande de la famille ou d'un confrère, le médecin l'examine et après un examen physique réalise un test de mémoire », explique le Dr Rodrigue Sagbo, médecin gériatre à l'IMDS. Le patient est ensuite adressé à un neuropsychologue (M. Prochasson) qui élabore des tests psychométriques pour confirmer (ou non) le trouble neurocognitif, avec d'éventuels examens complémentaires (IRM cérébrale, scanner, ponction lombaire…). Ouverte à tous les patients adultes (et prise en charge par l'Assurance maladie pour ceux habitant dans un rayon de 50 kilomètres), la consultation mémoire permet de mettre en place une prise en charge adaptée des patients souffrant d'un trouble cognitif. Ce dernier pourra se voir proposer une aide à domicile, une orientation vers d'autres structures de soins (équipe spécialisée Alzheimer). Les aidants seront orientés vers une plateforme de répit et d'accompagnement. « L'objectif est de diagnostiquer le plus précocement possible pour soigner mieux et éviter une dégradation rapide de la maladie », explique le Dr Sagbo.

L'accès à la consultation mémoire de l'IMDS est possible sur rendez-vous auprès du secrétariat, au 02 54 98 58 58 – contact.imds@lna-sante.com
Toutes les consultations mémoire labellisées sont recensées sur le site internet du centre référence régional, le centre mémoire de ressources et recherche (CMRR) basé au CHU de Tours, avec leurs coordonnées.

(dont 54 ont nécessité des actions de contact tracing), avec une forte représentation de la dengue et de la tuberculose. 708 déclarations reçues concernaient des pathologies « hors maladie à déclaration obligatoire » (gastro-entérite, coqueluche…).
Les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) ont concerné 459 signalements, dont 173 avec un impact majeur (décès, mise en jeu du pronostic vital ou déficit fonctionnel). Les signalements ont émané dans leur grande majorité (+70% des cas) des établissements de santé et médico-sociaux, qu'il s'agisse de « maladie à déclaration obligatoire » ou non.
Selon les résultats d'une enquête menée à l'été 2024 par l'ARS, 31% des 912 professionnels de santé répondants estimaient manquer de temps pour signaler, 18 % jugeaient les procédures complexes et 27 % regrettent un manque de formation. « La culture du signalement progresse et nous allons accompagner les professionnels pour leur apporter à l'avenir un retour d'information individuel », explique Jean-Christophe Comboroure, directeur de la Santé publique et environnementale à l'ARS

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

6

C’est le nombre de postes sanitaires mobiles (PSM) en Centre-Val de Loire , qui ont pour vocation de renforcer, lors d'une situation sanitaire exceptionnelle, l'aide médicale urgente de prise en charge de victimes. Parmi eux, cinq sont des PSM de niveau 1 (accompagnés d’un PSM pédiatrique pour les moins de 10 ans), et sont basés au niveau des sièges de SAMU dans le Cher (Bourges), l’Eure-et-Loir (Dreux), l’Indre (Châteauroux), l’Indre-et-Loire (Tours) et le Loiret (Orléans). Chacun peut prendre en charge 25 victimes. Un poste sanitaire mobile de niveau 2 est implanté à Blois (Loir-et-Cher) et permet la prise en charge urgente de 500 victimes. Les PSM1 sont constitués de malles dont le format et le contenu sont standardisés sur tout le territoire français avec des produits pharmaceutiques et du matériel médico-chirurgical. Elles contiennent aussi des éléments logistiques (tente, groupe électrogène, remorque, chauffage, brancards et couvertures...) nécessaires à la mise en œuvre d’un poste médical avancé (PMA). Les malles des PSM2 permettent quant à elles d’apporter une aide médicale urgente à environ 500 victimes pendant 24 heures et de faire face à une rupture brutale des circuits d’approvisionnement en produits pharmaceutiques d’urgence avec 200 références pharmaceutiques, antidotes, antibiotiques et des lots très importants de matériel médico-chirurgical.

.

LA MÉTÉO SANITAIRE

Vigilance sur les épidémies en cours

Alerte sur le virus Oropouche

La fin du mois de février ainsi que le mois de mars correspond à une période propice à la circulation du virus Oropouche en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Haut conseil de la santé publique rappelle ses recommandations sanitaires, publiées en novembre dernier, pour les voyageurs du Brésil et de Cuba, ainsi que pour les personnes infectées par ce virus.
Pour plus d’informations : rapport de l’ARS Centre-Val de Loire

Augmentation de 66% de cas de chikungunya

Chaud et humide, le climat actuel de la Réunion, est très favorable à la propagation des arboviroses, comme le Chikungunya. La 5e semaine de l’année, 362 cas ont été recensés dans le territoire d’Outre-mer. C’est une hausse de 66% par rapport à la semaine précédente. Pour rappel, depuis le début de l’année, 927 cas de Chikungunya ont été signalés à la Réunion.

Diminution de la grippe en Centre-Val de Loire

Dix semaines après le début de l’épidémie de grippe, la tendance est à la baisse en région Centre-Val de Loire. Santé publique France rapporte une diminution du nombre de passages aux urgences et en médecine générale. L’activité est également stabilisée auprès de SOS médecins. À l’échelle nationale, l’épidémie ralentit également, elle reste cependant toujours intense chez les enfants.

Consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Mars Bleu : un défi sportif contre le cancer du côlon !

Détecté tôt, le cancer colorectal peut-être guéri dans 9 cas sur 10 !

« Bougeons pour notre côlon ! » A l'occasion de Mars Bleu, dédié à la promotion du dépistage organisé du cancer colorectal, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Centre-Val de Loire (CRCDC-CVL) organise pour la seconde fois un défi sportif, connecté, gratuit et ouvert à tous. « L'objectif de ce défi est d'encourager la pratique d'une activité physique qui permet de réduire le risque du cancer colorectal », explique Aurélie Chanquoy, chargée de prévention en santé publique au CRCDC-CVL. Pour participer au défi, il faut télécharger l'application Kiplin sur son smartphone et s'inscrire à partir du 26 février, 9h. Pendant la durée du défi connecté, du 12 mars au 02 avril 2025, l'appli convertit le nombre de pas journaliers

Quand justice et santé coopèrent

Depuis la création de l'Unité médico-judiciaire (UMJ) de Blois, le 1er janvier 2023, la Dr Estelle Bonnot, responsable du service, s'occupe de répondre aux réquisitions judiciaires. «À partir du moment où il y a une procédure judiciaire ouverte suite à des faits de violence, la justice va demander à ce que la victime soit examinée par un médecin», explique-t-elle. Pour ce faire, les forces de l'Ordre contactent l'UMJ pour «constater les blessures et le retentissement physique et/ou psychologique. On peut aussi se prononcer sur l'incapacité totale de travail. C'est une notion purement judiciaire, mais c'est ce qui va aider les magistrats à qualifier l'infraction», poursuit la médecin légiste. Si besoin, les victimes peuvent ensuite être suivies par un psychologue, mis à disposition par l'ARS.
La Dr Bonnot délivre également des certificats de non-excision. «C'est la seule activité que les médecins légistes font hors réquisition judiciaire», rapporte-t-elle. Mais cette activité reste minoritaire, «moins d'une quinzaine» de certificats sont délivrés chaque année dans l'Unité médico-judiciaire de Blois.
Ce certificat est généralement commandé lors d'une demande d'asile par l'Ofpra (Office

(marche, course à pied ou de kilomètres à vélo) en points. Des quizz sont également proposés aux joueurs, qui peuvent participer en équipe. L'an dernier, plus de 1300 personnes et 349 équipes ont pris part à ce défi connecté dans la région. Les professionnels de santé peuvent aider à faire connaître à leurs patients cette initiative ludique qui permet aussi d'accroître le dépistage du cancer colorectal, auquel seuls 38,4% des plus de 50 ans ont participé en Centre-Val de Loire. Plus d'informations sur le défi connecté

Soins psychiatriques sans consentement : un expert explique

Le grave passage à l'acte à Lucé en Eure-et-Loir, d'un homme pris en charge en soins sans consentement qui a blessé au couteau deux personnes, a créé un certain émoi dans la région.. Dans une interview à France 3 Centre-Val de Loire, le Pr Vincent Camus, psychiatre au CHU de Tours et expert en psychiatrie pénale, explique en quoi consistent les soins psychiatriques sans consentement. Spécificité de la psychiatrie, les soins sans consentement peuvent intervenir à la suite de la demande d'un tiers ou d'un représentant de l'Etat. Cette disposition est prise uniquement quand la personne souffre d'une pathologie (schizophrénie ou troubles graves d'humeur) qui altère sa capacité à consentir aux soins, français de protection des réfugiés et apatrides). « L'Ofpra veut que les enfants soient examinés par un médecin, afin d'attester qu'ils n'ont pas subi d'excision, pour ensuite demander leur protection et éviter qu'ils retournent dans un pays où ils pourraient en subir une », informe-t-elle.

Maternité de Bourges : on s'occupe de l'environnement des mamans et des bébés

Le 18 février dernier marquait le lancement d'un nouveau projet appelé «1 000 premiers jours » au centre hospitalier de Bourges et porté par le département santé environnementale et déterminants de santé. Ce projet, mené par la Mutualité française et soutenu par l'ARS Centre-Val de Loire a pour but de « mieux comprendre les facteurs environnementaux susceptibles d'impacter la santé des nouveau-nés et d'identifier les principales expositions à risque au sein des services de maternité », confie Annabelle Basnier, technicienne espace clos et environnement extérieur au sein de la Délégation départementale du Cher.
Dans ce cadre, des prélèvements seront réalisés entre les 18 et 25 mars prochain dans la maternité de Bourges pour étudier les locaux et les pratiques professionnelles. L'objectif est de mesurer la qualité de l'air, des matériaux, du niveau sonore et l'exposition aux polluants biologiques et chimiques. L'audit cherchera également à déterminer s'il y a présence ou non de perturbateurs endocriniens dans l'alimentation des femmes enceintes et des jeunes mamans ou encore dans les produits de soin... Les formations

rappelle le psychiatre. Ces soins incluent, lorsque l'état de santé du patient s'améliorent, une démarche progressive de réhabilitation. « Depuis l'évolution de la loi en 2011 et en 2013, il existe aussi des soins sans consentement ambulatoires, ou des programmes de soin comme l'hôpital de jour. La philosophie de soin est centrée sur la réhabilitation psychosociale des personnes qui souffrent de maladie grave. Quand les symptômes sont bien atténués par le traitement, effectivement on accompagne la personne vers l'extérieur progressivement à travers des dispositifs qui peuvent être des soins séquentiels en hôpital de jour. L'objectif est de redonner de l'autonomie dans la vie quotidienne aux patients », rappelle le Pr Camus.

reçues par les professionnels de santé seront également étudiées. Un bilan sera par la suite présenté en vue d'émettre des recommandations pour améliorer la qualité environnementale de l'établissement.

EN PRATIQUE

Urgences en EHPAD : un guide de l'OMéDIT sur les dotations en produits de santé

L'Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques (OMéDIT) Centre-Val de Loire a publié un guide « Urgences en EHPAD – dotations en produits de santé ». Fruit d'une collaboration entre les professionnels de l'urgence et des maisons de retraite médicalisées de la région, ce nouvel outil est destiné à améliorer la gestion de l'urgence en EHPAD. Il a pour vocation d'harmoniser et sécuriser l'utilisation des dotations en produits de santé nécessaires à la prise en charge des urgences en EHPAD, en réponse aux besoins de terrain identifiés dans une enquête régionale menée auprès de plus de 300 EHPAD en 2022-2023.
Le guide recense les produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux et autres équipements) nécessaires à la prise en charge des urgences vitales et relatives chez les résidents d'EHPAD. Il contient également des recommandations pour l'entretien et le renouvellement de ces dotations ainsi que des rappels sur les conduites à tenir en situation d'urgence. Il est conçu afin d'aider les professionnels des EHPAD à respecter les exigences réglementaires pour améliorer la qualité ainsi que la sécurité de la prise en charge des résidents. Le guide est disponible sur le site de l'OMéDIT Centre-Val de Loire.

APPELS À PROJETS

Dispositif d'accompagnement des étudiants paramédicaux au sein des lieux de stage isolés - Campagne d'appel à candidatures 2024-2025

AU PROGRAMME

Un webinaire sur le bionettoyage

Le **27 février**, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) du Centre-Val de Loire organise un webinaire sur le thème du bionettoyage au cours duquel seront rappelé les enjeux du bionettoyage, les matériels et produits utilisés et l'organisation du bionettoyage. Lien pour se connecter.

Journée sur les maladies rares

Le **1er mars**, de 13h à 19h, le centre hospitalier universitaire de Tours organisation une après-midi consacrée à la journée internationale sur les maladies rares. L'événement aura lieu dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Tours. Au programme : quatre conférences pour présenter ce qu'est une maladie rare, aborder les droits et statuts associés aux maladies rares et échanger sur le «mieux vivre avec une maladie rare». L'après-midi sera clôturée par un concert de musique donné par le groupe de rock 5.PM. Un cocktail apéritif sera également proposé par Valeurs culinaires. L'événement est gratuit et ouvert à tous.

Echanges autour de l'obésité

Le **4 mars**, de 9h à 16h30, ObéCentre organise au CHU d'Orléans (amphithéâtre Guillemeau) une journée consacrée à l'obésité à destination notamment des professionnels de santé. Plusieurs temps d'échanges sont programmés autour de la place du pédopsychiatre dans la prise en charge de l'obésité pédiatrique, l'hyperphagie boulimique ou comment parler de l'obésité quand on est soignant ? Inscription gratuite et obligatoire sur ce lien.

Soirée Maison de santé pluriprofessionnelle

Le **6 mars**, à partir de 19h30, la Fédération française des maisons et pôles de santé (FMPS) organise une soirée dédiée aux Maisons de santé pluriprofesionnelles (MSP), aux équipes de soins primaires (ESP) et aux professionnels de santé qui se questionnent sur

Focus sur l'épilepsie

Le **14 mars**, de 13h30 à 17h30, les équipes relais handicaps rares (ERHR) de Centre-Val de Loire, le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours et l'association Epilepsie France organisent une après-midi dédiée à l'épilepsie à l'hôpital Clocheville de Tours (amphithéâtre George Sand). L'objectif est de rappeler en quoi consiste cette pathologie avec le Dr Julien Biberon, neurologue, et d'échanger sur les idées reçues auxquelles elle est associée. Un temps sera également accordé à l'association Epilepsie France, représentée par sa trésorière Valériane Baffert. Charlotte Silvert, patient-expert, partagera aussi son témoignage sur la maladie. Inscription gratuite et obligatoire sur ce lien.

Santé et développement durable à Tours

Le **17 mars**, de 9h30 à 17h, le Collegium Santé Centre-Val de Loire organise son prochain séminaire sur la thématique "santé et développement durable" à l'Institut de formation sciences infirmières de Tours. Plusieurs conférences et tables rondes seront organisées sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé, le One Health ou l'enjeu de la formation des étudiants en santé aux enjeux environnementaux. Inscription via ce lien.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

le travail en exercice coordonné. La soirée aura lieu à la salle Jean Feugereux aux Villages Vovéens. Des intervenants du département sont également conviés. La soirée permettra d'échanger sur les actions mises en place par les MSP…

Inscription gratuite et obligatoire sur ce lien.

LE COIN RH

NOMINATION

Inès Aklouf, directrice adjointe au CH de Dreux

Récemment diplômée de l'EHESP, directrice d'hôpital, promotion Axel Kahn 2023-2024, Inès Aklouf, 26 ans, est depuis janvier directrice adjointe au CH Victor Jousselin de Dreux (Eure-et-Loir). Directrice des projets, elle est également référente des pôles Santé mentale adulte, Psychiatrie infanto-juvénile, Médecine d'urgence et de soins cliniques, Santé publique et Médecine ambulatoire.

« Mon rôle est d'assurer la coordination des acteurs de ces pôles et de porter la voix et les demandes des équipes en interne et auprès des tutelles »., confie Inès Aklouf. Le renforcement de l'attractivité des professions de santé mais aussi des métiers administratifs constitue un enjeu majeur pour la directrice adjointe. « Nous essayons de rendre plus visible le CH de Dreux en tant qu'acteur incontournable sur le plan départemental » poursuit-elle. « Mon ambition est de contribuer à développer l'hôpital innovant et de participer à la construction de projets humains, accessibles et tournés vers le patients », conclut la jeune femme originaire du Val-de-Marne, motivée par le projet « ambitieux » du CH de Dreux et très heureuse du bon accueil qui lui a été réservé par les équipes.

A noter que **Nadeen Signatie**, directrice référente en charge des EHPAD/USLD, a également pris ses fonctions en début d'année au CH de Dreux.

LA SANTÉ RECRUTE

Infirmier(e) en pratique avancée à Vierzon

Coordonateur(trice) du CLSM

Conseiller pharmaceutique - Chargé d'inspection / contrôle H/F

Gestionnaire administratif et budgétaire - personnes à difficultés spécifiques H/F

Médécins généralistes à la MSP de Chailles

Médecin Conseil à Orléans

Médecin MPR à Montoire sur le Loir

Médecin coordonnateur à Orléans

Médecin pédiatre ou généraliste à Olivet

Chargé de veille et de sécurité sanitaire H/F

Assistant de direction en Ehpad à Massay

Médecin coordonnateur à Fondettes

Sage-femme à la MSP du Grand Saint Laurent à Pithiviers

Médecin généraliste au centre de santé de Saint-Pierre-des-Corps

Médecins généralistes, spécialistes, sages-femmes et orthophonistes à Tréon

Médecins généralistes à la MSP Cœur de France de St Amand-Montrond

Chargés de mission installation en santé - 1 poste Orléans et 1 poste sur Tours

Médecin généraliste au CRAtb Centre-Val de Loire

S'abonner à la Lettre Pro ARS Centre-Val de Loire

Consulter les Lettres Pro précédentes

Proposer un sujet, un événement, une offre d'emploi...

La Lettre Pro - 60 du 21 février 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien